

bono pro

investing in students' future

**« Si vous pensez que l'éducation coûte cher,
essayez donc l'ignorance ! »**

Derek Bok

Association bono pro
Ch. Croix-de-Rive 16 – 1028 Préverenges – Suisse
<http://www.bonopro.org> – founders@bonopro.org

Les débuts de bono pro

Tout commence en 1995, lorsque Marc Laperrouza reçoit la bourse Von Muralt (5'000 dollars canadiens) pour aller étudier un semestre à l'Université de Western Ontario au Canada. A son retour, il s'engage à retourner la faveur dès qu'il en aura les moyens. En 1998, Marc transmet la somme à Richard Fu, un ami chinois qui veut faire son MBA aux USA. Richard (aujourd'hui professeur à l'Université de San Jose) s'engage à son tour à passer le témoin dans le même esprit. En 2001, Marc fait appel à lui pour soutenir Daniel Osei-Joehene, étudiant du Ghana à la London School of Economics, qui devient le troisième étudiant à bénéficier de la pratique ainsi mise en place.

En 2006, Marc fait la rencontre de Joséphine, une étudiante qui a dû renoncer à ses études universitaires suite à des problèmes financiers. Surpris qu'aujourd'hui encore, de telles situations existent en Suisse, Marc fait alors appel à ses amis pour créer un fonds de soutien. Il est immédiatement rejoint par Ralph Hefti. L'enthousiasme de leur entourage les amène à constituer un groupe de travail pour institutionnaliser la pratique des « bourses-relais ».

En décembre 2006, l'association bono pro voit le jour. Quelques mois plus tard, Joséphine reçoit la première « bourse-relais » et passe avec succès ses examens de 1^{ère} année à l'Université de Lausanne.

Créer un fonds de soutien qui fait LA différence

bono pro a pour vocation d'offrir un soutien financier, moral et pratique à des étudiants méritants qui, sans cela, ne pourraient PAS poursuivre leurs études universitaires en Suisse.

Mais... pourquoi bono pro?

Diverses études montrent que l'on assiste simultanément à un accroissement des frais d'études et à une augmentation du nombre d'étudiants. Paradoxalement, le montant des bourses d'études a diminué ces dernières années, une tendance qui ne va qu'en se renforçant. Il en résulte une précarisation croissante d'un segment de la population estudiantine. Ainsi, 19% des étudiants qui interrompent leurs études prématurément donnent comme cause première des difficultés financières.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS):

- La subvention fédérale a été en constante diminution ces dernières années, passant de quelque 120 millions en 1993 à 76 millions en 2005; les cantons n'ont pas compensé cette diminution, ce qui a entraîné une **baisse du montant total des bourses et prêts accordés** (306 millions de francs en

2005). Ainsi, sur la période 1993-2005, **la baisse réelle (hors inflation) a atteint 25%** ;

- La baisse des montants globaux octroyés a été accompagnée d'une augmentation du nombre d'étudiants (+20% d'étudiants en formation post-obligatoire entre 1995 et 2000). Ceci s'est traduit par une **réduction du taux de boursiers** (13% en 1993 contre 10% en 2005) et une **réduction des montants moyens accordés** (CHF 5'809 en 1993 contre 5'370 en 2005)
- Parmi les 16% d'étudiants dont la demande de subside a été rejetée, plus de la moitié indiquent qu'une des conséquences de ce refus est de devoir consacrer davantage de temps à des activités rémunérées (56%) et un tiers de devoir emprunter de l'argent à leur famille (34%). Près d'un cinquième estime qu'à cause de ce refus, la durée de leurs études va augmenter et **6% envisagent même d'abandonner leurs études**.

bono pro vise à atténuer les effets négatifs de cette dégradation de la situation et à renforcer l'accès aux études universitaires pour tous.

bono pro diffère des autres systèmes de bourse

bono pro propose une approche différente au système traditionnel de bourses et de prêts :

- 1) Les donateurs peuvent **proposer et sélectionner** des candidats. Tous les membres de l'association sont donc parties prenantes, car il s'agit de s'approprier un problème et d'aider à trouver une solution ensemble ;
- 2) Les donateurs sont encouragés à participer au **programme de coaching**. La richesse d'expérience de la communauté des coachs peut être actionnée par les bénéficiaires à tout moment ;
- 3) Le fonds bono pro ne cible que des bénéficiaires pour lesquels un soutien financier fait **une différence importante**, par exemple en leur permettant de poursuivre des études universitaires plutôt que de trouver un emploi ;
- 4) bono pro repose sur la notion de communauté et de solidarité. En signant la charte bono pro, les bénéficiaires prennent l'engagement moral – mais non pas juridique – de contribuer au fonds plus tard. Il ne s'agit donc pas d'une bourse, mais d'un **prêt d'honneur**.

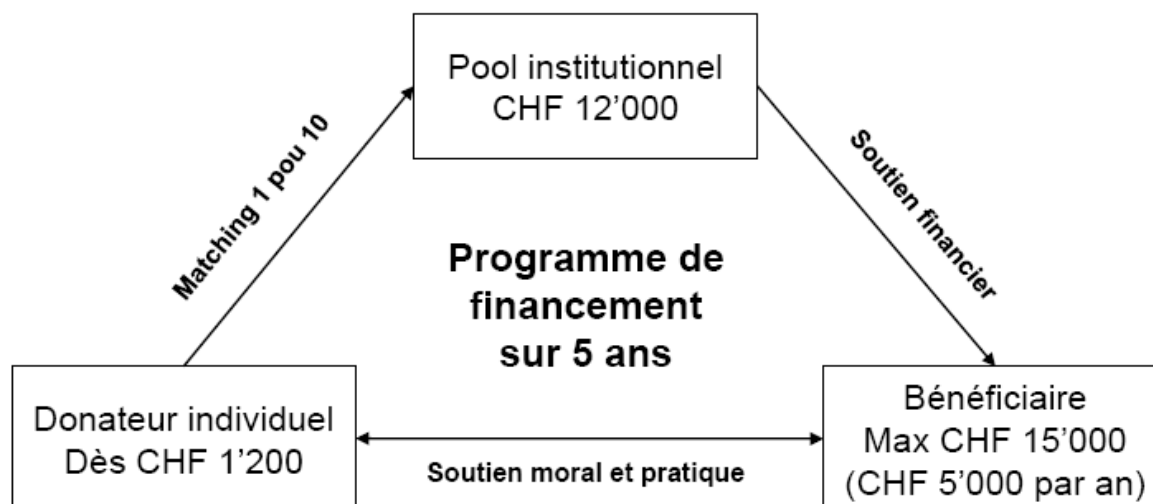
Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique?

bono pro repose sur l'idée d'un **partenariat de privé à privé**.

Dans un premier temps, le financement est assuré à la fois par des donateurs individuels – les membres de l'association – et des donateurs institutionnels. L'objectif initial est de réunir la somme de CHF 100'000 afin de distribuer entre 5 et 15 bourses-relais au cours de l'année académique 2007-2008. Par la suite, le

roulement des bourses-relais assurera la pérennité du projet. Un nombre d'incitations visent à maximiser le re-paiement, comme la relation entre coach et bénéficiaire ainsi que l'esprit de communauté.

Le montant maximum des « bourses-relais » est fixé à CHF 15'000 pour la totalité des études (avec un plafond fixé à CHF 5'000 par année). Chaque projet de soutien ne démarre que si la totalité de la somme attribuée est sécurisée. Le soutien est revu annuellement.



Les bénéficiaires potentiels doivent fournir une **lettre de motivation et un budget détaillé**. En outre, ils doivent être en mesure de démontrer qu'ils ont épuisé les demandes de bourses traditionnelles. Ils doivent aussi **rencontrer en personne** au moins un membre de la communauté des donateurs. Enfin, ils doivent démontrer leur **engagement moral en adhérant à la charte bono pro**.

L'attribution d'une « bourse-relais » est décidée par un vote des donateurs individuels. Elle requiert un minimum de 2/3 des répondants.

En plus du soutien financier, chaque bénéficiaire peut solliciter l'aide d'un ou de plusieurs coaches. Tous les donateurs individuels peuvent être sollicités par les bénéficiaires. La communauté comprend des individus avec des formations très différentes (droit, économie, lettres, ingénierie), provenant de multiples cultures. Les modalités de coaching sont laissées à la discrétion du coach et du bénéficiaire.

Qui est derrière bono pro?

bono pro est une association à but non-lucratif dont le siège est à Préverenges (Suisse). Les membres de l'association ont, pour la plupart, une formation universitaire. L'association est gérée de façon bénévole par Marc Laperrouza, Ralph Hefti et Raoul Notheisen

Marc Laperrouza – co-fondateur et président

Marc a obtenu un doctorat à la London School of Economics sur la réforme des télécommunications en Chine. Depuis août 2007, il effectue un post-doctorat à l'EPFL. Ses recherches portent sur la cohérence entre la technologie et les institutions dans les industries de réseaux. De 2000 à 2004, il a été directeur-adjoint du Groupe d'Evian (basé à l'IMD, à Lausanne), auprès duquel il exerce actuellement la fonction de conseiller spécial. Avant cela, il a travaillé comme analyste à la division Asie de SwissRe et pour McKinsey. Marc a un intérêt particulier pour les thématiques liées à la Chine et aux nouvelles technologies. Il a obtenu une licence en gestion d'entreprise et une maîtrise en gestion internationale de l'Ecole des HEC, à l'Université de Lausanne. Il a passé deux ans à étudier le mandarin et l'économie à l'Université de Fudan (Shanghai). Il a également étudié un semestre à la Richard Ivey School of Business, à l'Université de Western Ontario (Canada).



Ralph Hefti – co-fondateur et vice-président

Ralph dirige un groupe de cliniques dentaires (<http://www.adent.ch>). Avant cela, il a travaillé dans le domaine du rachat d'entreprises (BC Partners et Léman Capital) et du conseil en management et stratégie (The Boston Consulting Group). Ralph a obtenu une licence en gestion d'entreprise et une maîtrise en gestion internationale de l'Ecole des HEC, à l'Université de Lausanne.



Raoul Notheisen – membre du comité et trésorier

Raoul travaille actuellement au sein de CTC Partners sur des projets en tant que spécialiste en gestion financière. Il est actif dans le secteur bancaire depuis 1996 - soit directement dans une banque, soit comme consultant. Il a obtenu un MBA de l'Université de Lausanne et une licence en sciences politiques de l'Université de Lausanne également.

